



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des Finances publiques  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE  
ALBERTVILLE

148 RUE DOCTEUR JEAN BAPTISTE MATHIAS  
73200 ALBERTVILLE  
Téléphone : 04 79 32 45 53  
Mél. : sgc.albertville@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : lundi – mardi- jeudi –  
vendredi - 8h15/12h00/13h30-15h45  
Réception sur rendez-vous  
Affaire suivie par : Monique MERLET  
Téléphone : 04.79.32.23.83

Réf. :

MONSIEUR LE MAIRE DE GRIGNON  
159 RD 925  
73200 GRIGNON

ALBERTVILLE, le 24/08/2021

OBJET : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Maire,

Vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la commune de Grignon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur de vous faire part de mon accord de principe pour l'application de la M57 par la commune de Grignon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur le fait que le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57.

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Comptable public

Monique MERLET